

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 30 mai 2022.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord, tenue le lundi 30 mai 2022 à 15 h, au chef-lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de M^{me} Micheline Anctil, mairesse de la Ville de Forestville et préfet de comté.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M ^{me} Lise Boulianne	Sacré-Coeur
M. André Desrosiers	Les Escoumins
M. Richard Foster	Forestville
M. Donald Perron	Longue-Rive
M ^{me} Nathalie Ross	Les Bergeronnes
M ^{me} Claire Savard	Colombier
M. Richard Therrien	Tadoussac
M. Jean-Maurice Tremblay	Portneuf-sur-Mer

Assistent également à cette séance :

M ^{me} Marylise Bouchard	Agente aux communications
M. Kevin Bédard	Directeur du Service de l'aménagement du territoire et directeur général et greffier-trésorier adjoint
M ^{me} Claudine Dufour	Adjointe administrative

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du préfet;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Aménagement du territoire :
 - 3.1. Dépôt d'un mémoire sur le caribou forestier - adoption;
 - 3.2. Soutien externe en urbanisme;
4. Développement économique :
 - 4.1. FRR 3 Signature innovation - octroi d'un contrat;
 - 4.2. Prospection territoriale - étude habitation, logement et hébergement - octroi d'un contrat;
5. Développement culturel :
 - 5.1. Autorisation à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial du MCC;
 - 5.2. Modification à la résolution 2022-04-127 (Centre d'action bénévole Le Nordest - pièce de théâtre « Passée date? »);
6. CAUREQ :
 - 6.1. Nomination d'un représentant au conseil d'administration;
 - 6.2. Représentant au Comité de gestion incendie;

7. Ressources humaines :
 - 7.1. Modification à la résolution 2022-04-133;
 - 7.2. Retraite du directeur général et greffier-trésorier;
8. Affaires nouvelles :
 - 8.1. Espace bleu - appui à la Municipalité du village de Tadoussac;
9. Période de questions;
10. Fermeture de la séance.

Ouverture de la séance

Considérant la présence de tous les membres du conseil, Madame Micheline Anctil, préfet de comté, constate que les règles prévues à l'article 152 du *Code municipal du Québec* s'appliquent pour la tenue de la présente séance extraordinaire. Elle déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2022-05-201

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 157 du *Code municipal du Québec* pour la tenue d'une séance extraordinaire;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur André Desrosiers, et unanimement résolu :

QUE les membres du conseil renoncent aux formalités prescrites par la loi pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à prendre en considération l'ordre du jour présenté ci-avant.

RÉSOLUTION 2022-05-202

Commission indépendante sur les caribous forestiers et les caribous montagnards - dépôt d'un mémoire

CONSIDÉRANT QU'à l'automne 2021, le gouvernement du Québec a mis sur pied la Commission indépendante sur les caribous forestiers et les caribous montagnards dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie pour les caribous forestiers et montagnards;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'hiver 2022, une série d'audiences publiques régionales a lieu afin de connaître l'opinion des participants sur deux scénarios de gestion adaptée de l'habitat des caribous;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord désire faire connaître sa position dans le cadre de ce processus;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Lise Boulianne, et unanimement résolu :

QUE le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord adopte le mémoire préparé par le Service de l'aménagement du territoire et présenté en date du 30 mai 2022;

QU'il autorise le dépôt de ce mémoire auprès de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et les caribous montagnards.

RÉSOLUTION 2022-05-203

Soutien externe en urbanisme - mandat

CONSIDÉRANT la démission de la personne occupant le poste de technicien en aménagement;

CONSIDÉRANT les délais pour le recrutement d'une nouvelle personne;

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite éviter une rupture de service pendant la saison estivale en ce qui concerne la règlementation d'urbanisme et l'émission de permis sur le Territoire non organisé Lac-au-Brochet;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur Jean-Maurice Tremblay, et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise le directeur général adjoint à entreprendre des démarches pour obtenir du soutien externe auprès d'une firme spécialisée en urbanisme.

RÉSOLUTION 2022-05-204

FRR 3 Signature innovation - octroi d'un contrat

CONSIDÉRANT QUE le conseil a autorisé la direction du Service de développement économique à procéder à un appel d'offres sur invitation pour obtenir les services d'une firme-conseil spécialisée en tourisme ayant pour mandat de réaliser un portrait du territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord (résolution 2022-04-122);

CONSIDÉRANT QUE deux des trois entreprises invitées ont déposé une proposition dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE Mallette de Chicoutimi a déposé la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur Donald Perron, et unanimement résolu :

QUE le conseil octroie à Mallette, de Chicoutimi, selon la proposition du 17 mai 2022 au montant de 41 200 \$ excluant les taxes applicables, un contrat pour l'élaboration de la « Signature innovation Haute-Côte-Nord », et ce, conformément à la réglementation sur la gestion contractuelle en vigueur;

QUE la « Signature innovation » doit être déposée au plus tard le 15 août 2022;

QU'il autorise la préfet ainsi que le directeur général adjoint à signer, pour et en son nom, les documents relatifs à cette entente, y compris toute modification n'altérant pas la nature même de celle-ci ou une de ses modalités essentielles, ainsi que tous les documents s'y rapportant, et approuvant toute modification apportée à l'entente, comme susdit.

RÉSOLUTION 2022-05-205

Prospection territoriale - étude habitation, logement et hébergement - octroi d'un contrat

CONSIDÉRANT QUE le conseil a autorisé la direction du Service de développement économique à procéder à un appel d'offres sur invitation pour obtenir les services de ressources externes au service des municipalités du territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord qui souhaitent entreprendre des projets domiciliaires visant à contrer les problèmes de logement et d'habitation (résolution 2022-04-123);

CONSIDÉRANT QU'une seule des deux entreprises invitées a déposé une proposition dans le cadre de cet appel d'offres et que celle-ci est conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Claire Savard, et unanimement résolu :

QUE le conseil octroie à Raymond Chabot Grant Thornton, de Chicoutimi, selon la proposition du 13 mai 2022 au montant de 65 500 \$ excluant les taxes applicables, un contrat pour réaliser un état de situation de l'habitation, du logement et de l'hébergement en Haute-Côte-Nord, et ce, conformément à la réglementation sur la gestion contractuelle en vigueur;

QUE l'étude soit déposée au plus tard le 12 septembre 2022;

QU'il autorise la préfet ainsi que le directeur général adjoint à signer, pour et en son nom, les documents relatifs à cette entente, y compris toute modification n'altérant pas la nature même de celle-ci ou une de ses modalités essentielles, ainsi que tous les documents s'y rapportant, et approuvant toute modification apportée à l'entente, comme susdit.

RÉSOLUTION 2022-05-206

Autorisation à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial* du MCC

CONSIDÉRANT QUE le conseil a autorisé le Service de développement économique de la MRC de La Haute-Côte-Nord à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial* au montant de 32 823 \$, pour réaliser l'inventaire des bâtiments patrimoniaux de son territoire et des secteurs à fort potentiel patrimonial (résolution 2022-04-124);

CONSIDÉRANT QUE des éléments exigés par le ministère de la Culture et des Communications non pris en compte par la MRC dans sa demande, ainsi qu'une mise de fonds de 5 % nécessitent la révision du montant de l'aide financière demandé;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Lise Boulianne, et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise le Service de développement économique de la MRC de La Haute-Côte-Nord à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial* au montant de 46 815 \$;

QU'il autorise l'investissement d'un montant de 3 334 \$ dans le projet, à titre de mise de fonds, qui sera soustrait du *Volet 2 du Fonds régions et ruralité* (FRR);

QUE la présente résolution modifie la résolution 2022-04-124.

RÉSOLUTION 2022-05-207

Modification à la résolution 2022-04-127 (Centre d'action bénévole Le Nordest - pièce de théâtre « *Passée date?* »)

CONSIDÉRANT QUE le conseil a accepté d'accorder un montant de 3 670 \$ au Centre d'action bénévole Le Nordest dans le cadre du programme *Aide aux initiatives de partenariat - Entente de développement culturel* pour la présentation de la pièce de théâtre « *Passée date?* » (résolution 2022-04-127);

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissée au niveau du montant de l'aide financière accordée;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur Jean-Maurice Tremblay, et unanimement résolu :

QUE le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord accepte de contribuer au projet suivant :

Programme	Organisme	Titre du projet	Montant
Médiation culturelle	Centre d'action Bénévole Le Nordest	Pièce de théâtre <i>Passée date?</i>	2 170 \$

QUE le conseil autorise la préfet et/ou le directeur général à signer, pour et en son nom, tous les documents relatifs au cheminement et à la réalisation de ce projet;

QUE cette résolution modifie la résolution 2022-04-127.

RÉSOLUTION 2022-05-208

CAUREQ - nomination d'un représentant au conseil d'administration

Il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur André Desrosiers, et unanimement résolu :

QUE le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord désigne Madame Micheline Anctil, préfet, pour le représenter au conseil d'administration du Centre d'appels d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) pour un mandat de 2 ans;

QUE cette résolution modifie la résolution 2020-05-135 de ce conseil.

RÉSOLUTION 2022-05-209

CAUREQ - représentants au Comité de gestion incendie

CONSIDÉRANT la formation par le CAUREQ d'un Comité de gestion incendie;

CONSIDÉRANT QUE ce comité est composé d'un représentant par MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Lise Boulianne, et unanimement résolu :

QUE le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord désigne M. Martin Bouchard, directeur du Service de protection des incendies de Forestville, pour le représenter au Comité de gestion incendie du CAUREQ, ainsi que M. Yves Gauthier, directeur du Service des incendies de Tadoussac et Sacré-Cœur, à titre de substitut;

QUE cette résolution modifie la résolution 2021-05-185 de ce conseil.

RÉSOLUTION 2022-05-210

Mandat pour le recrutement d'un inspecteur en bâtiment non résidentiel et responsable des programmes d'amélioration de l'habitat et du centre administratif - modification à la résolution 2022-04-133

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté la direction générale à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de pourvoir un poste d'inspecteur en

bâtiment non résidentiel et responsable des programmes d'amélioration de l'habitat et du centre administratif (résolution 2022-04-133);

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une erreur dans le titre du poste à combler;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Nathalie Ross, et unanimement résolu :

QUE la résolution 2022-04-133 soit modifiée en remplaçant le titre du poste à pourvoir par le suivant :

- inspecteur en bâtiment résidentiel et responsable des programmes d'amélioration de l'habitat.

RÉSOLUTION 2022-05-211

Retraite du directeur général et greffier-trésorier

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier a informé la MRC de sa volonté de prendre sa retraite;

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC de s'assurer des modalités de départ du directeur général et greffier-trésorier selon les normes applicables, le cas échéant;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur Richard Therrien, et unanimement résolu :

QUE Madame Micheline Anctil, préfet, soit et est, par les présentes, autorisée à signer, pour et au nom de la MRC, tout document relatif à la fin d'emploi du directeur général et greffier-trésorier;

QUE Monsieur Kevin Bédard, directeur du Service de l'aménagement du territoire et directeur général adjoint, soit autorisé à affecter et verser les montants requis, le cas échéant.

RÉSOLUTION 2022-05-212

Espace bleu - appui à la Municipalité du village de Tadoussac

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a annoncé en juin 2021 la création d'un réseau de lieux culturels et patrimoniaux pour la promotion et la transmission de notre héritage culturel;

CONSIDÉRANT QUE les Espaces bleus proposeront une expérience immersive sur l'identité et la culture québécoises;

CONSIDÉRANT QU'un seul Espace bleu sera attribué par région administrative;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du village de Tadoussac souhaite déposer sa candidature pour accueillir l'Espace bleu de la Côte-Nord dans la Maison Catellier, bâtiment patrimonial qui accueille la Maison du tourisme;

CONSIDÉRANT le passé historique de la Municipalité du village de Tadoussac, son emplacement géographique à titre de porte d'entrée de la Côte-Nord, son achalandage touristique important, sa marque de commerce reconnue internationalement, son coeur villageois et son activité culturelle importante et attractive;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par le conseiller de comté, Monsieur Jean-Maurice Tremblay, et unanimement résolu :

QUE le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord appuie la candidature de la Municipalité du village de Tadoussac pour l'accueil de l'Espace bleu de la Côte-Nord.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Kevin Bédard, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la MRC de La Haute-Côte-Nord, certifie solennellement que la MRC a les fonds nécessaires pour couvrir tous les engagements mentionnés au présent procès-verbal.

En foi de quoi, j'ai signé ce 30 mai 2022.

Kevin Bédard
Directeur général et greffier-trésorier adjoint

RÉSOLUTION 2022-05-213

Fermeture de la séance

Il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Lise Boulianne, et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit et est fermée.

Fermeture de la séance à 15 h 11.

PAR LES PRÉSENTES, JE, MICHELINE ANCTIL, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Micheline Anctil
Préfet de comté

Kevin Bédard
Directeur général et
greffier-trésorier adjoint